

INTITULE DU PROJET	ETUDE DE FAISABILITE ECONOMIQUE ET SCENOGRAPHIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA MAISON DE L'ARBRE ET DE L'ARBORETUM DE CHAMBERET
Porteur de projet	Commune de Chamberet
Coordonnée	Mairie 19370 CHAMBERET
Fiche action concernée	1.2.1
Présentation de la structure porteuse / contexte	<p>Chamberet, commune de 1300 habitants, est située au Nord de la Corrèze à la limite de la Haute-Vienne,. Adhérente au label Station Verte et titulaire du label Famille plus, la commune est très impliquée dans le champ du tourisme. Elle emploie 2 agents pour la mise en œuvre des actions touristiques sur son territoire ; l'un dans le champ des sports nature et l'autre en charge de la gestion des équipements touristiques communaux. Elle a favorisé le développement d'hébergements touristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 campings communaux gérés en régie - 1 village de vacances dont la gestion est confiée à Escapade Nature dans le cadre d'une DSP - 1 Parc Résidentiel de Loisirs composé d'hébergements insolites géré par la société BO M <p>Plusieurs meublés de tourisme et un hôtel sont également présents sur la commune qui compte un total de 600 lits touristiques.</p> <p>Concernant les équipements sportifs et de loisirs, la commune est dotée d'une base VTT, d'un étang aménagé pour la pêche, d'une piscine, d'un Parcours Acrobatique en hauteur, d'un city stade, d'un parcours cyclospor, etc.</p> <p>La Commune a créé l'arboretum en 1994 et la Maison de l'arbre et de la Nature en 2000. Ensemble touristique dédié à la Découverte de la Nature en Limousin, la gestion en a longtemps été confiée à des associations ou opérateurs locaux, avant d'être reprise en régie par la commune en 2014.</p> <p>La Maison de l'Arbre accueille environ 1500 visiteurs de mai à septembre avec une fréquentation en baisse sur les 6 dernières années et génère un chiffre d'affaires de 15 000€. 1500 passages supplémentaires sont comptabilisés par l'office de Tourisme qui possède un point d'accueil au sein de la Maison de l'Arbre.</p> <p>L'arboretum étant en visite libre, il n'existe pas de comptage de sa fréquentation. Il accueille à la fois un public de clientèle locale et touristique.</p> <p>Après 15 ans d'existence, il apparaît aujourd'hui que l'espace d'interprétation de la Maison de l'arbre, malgré son aspect ludique apprécié des visiteurs, doit être remis au goût du jour car il ne permettra pas, dans son état actuel et au vu du mode de gestion mis en place, un réel développement de la fréquentation.</p>

	<p>Par ailleurs, la commune, soucieuse de développer une offre cohérente adaptée à une clientèle familiale (cf. Label Famille +), souhaite renforcer les liens entre les différents espaces de loisirs et notamment entre l'arboretum et la Maison de l'Arbre.</p>
<p>Descriptif du projet</p>	<p>La commune souhaite donc s'appuyer sur le contenu existant pour impulser une nouvelle dynamique autour de ce site afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En faire un site d'accueil pédagogique qualifié dédié à la découverte de la nature en lien avec la biodiversité et la valorisation des savoir-faire locaux ; - Développer la fréquentation notamment auprès des familles, des groupes d'enfants, des publics en situation de handicap et éventuellement des groupes d'adultes seniors ; - Créer du lien entre la Maison de l'arbre, l'arboretum et les opérateurs locaux (cidrerie, associations et entreprises locales, Parc Naturel Régional, hébergements, etc.) ; - Développer le chiffre d'affaire généré tout en limitant les frais de fonctionnement : boutique, visites, développement des animations, développement des activités proposées ; - étudier l'opportunité d'élargir la période d'ouverture. <p>L'étude doit également permettre de mettre à plat le fonctionnement global actuel et d'identifier un mode de gestion pérenne et professionnalisé pour ce site touristique.</p> <p>Le projet proposé devra tendre à respecter les critères fixés par la Marque Qualité Tourisme (même si la marque n'est pas atteinte dans une première phase du projet) et la Marque Accueil Parc et/ou un engagement dans le volet 2 de la Charte Européenne du Tourisme Durable.</p> <p>L'impact de la mise aux normes accessibilité ainsi que d'une labellisation Tourisme et Handicap devra être étudiée.</p>
<p>Éléments d'évaluation</p>	<p><u>Population cible</u> : famille, groupe</p> <p><u>Impacts attendus</u> : augmentation de la fréquentation des visiteurs</p> <p><u>Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi</u> : proposition de plusieurs scénarii avec chiffrage du projet</p>

		DEPENSES	Dépenses	RECETTES	Recettes totales
Eléments financiers				CD19	3 119
		Etude de faisabilité économique et scénographique	19 945	Leader	12 764.80
				Autofinancement	4061.20
		TOTAL	19 945	TOTAL	19945
Calendrier	- 17/03/2016 -> 15/10/2016				

CARACTERE INNOVANT			REPONSES APORTEES	Note proposée en comité restreint	Note retenue en CUC
	Critères	Objectifs			
PHASE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats engagés, Implication de la population 	Favoriser la co-construction des projets, éviter l'isolement des projets	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un comité de pilotage élargi pour la rédaction du cahier des charges et le suivi de l'étude (PNR Millevaches, GAL, ADT19, OTI....) Parmi les attendus de l'étude : la volonté de créer du lien entre les équipements étudiés et les opérateurs locaux 	2/2	/2
OBJET DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Approche prospective /transversale Type de Cibles/publics Approche ESS Respect de l'environnement Lien urbain rural 	Anticiper et mutualiser pour prendre en compte les enjeux de demain	<ul style="list-style-type: none"> Intégration dans le cahier des charges d'attendus en termes d'accueil pédagogique qualifiée, de publics élargis, de retombées économiques chiffrées 	2/2	/2
ACTION, VIE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Exemplarité / transfert d'expériences Accessibilité du projet /Volet de sensibilisation 	Favoriser l'innovation tout au long de la vie des projets	<ul style="list-style-type: none"> Comité de pilotage réuni à chaque phase de l'étude afin de favoriser la concertation 	1.5/2	/2
CARACTERE ECONOMIQUE			REPONSES APORTEES	Note proposée en comité restreint	Note retenue en CUC
	Critères	Objectifs			
PHASE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation, sensibilisation des acteurs Faisabilité du projet Viabilité du projet 	S'assurer de la réalisation de projets faisables et viables	<ul style="list-style-type: none"> Objet même de l'étude Mobilisation des partenaires et opérateurs (y compris des réunions de concertation élargi avec les opérateurs locaux) 	2/2	/2
OBJET DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des nouveaux potentiels Zone de chalandise Effet levier sur l'économie / retombées Maintien / création / diversification Nouveaux services, nouveaux produits 	Anticiper la reprise, favoriser la création ...	<ul style="list-style-type: none"> Volonté de développer une offre adaptée à un public dont la cible a préalablement été étudiée Volonté de développement des retombées indirectes des équipements 	2/2	/2
ACTION, VIE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Pérennité du projet /Qualification de l'offre Diffusion de l'information Accessibilité du projet 	Faciliter l'essor des projets (éviter reconduction actions identiques)	<ul style="list-style-type: none"> Attendus du cahier des charges 	1.5/2	/2

CARACTERE STRUCTURANT / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL			REponses APORTEES	Note proposée en comité restreint	Note retenue en CUC
	Critères	Objectifs			
PHASE AMONT	<ul style="list-style-type: none"> Intégration locale du projet (bonne prise en compte des acteurs ...) Structuration du projet par rapport à son environnement 	Prendre en compte de l'existant dans la construction du projet	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des acteurs pensée en amont de la rédaction du cahier des charges Ouverture du porteur de projet à de nouvelles propositions 	2/2	/2
OBJET DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Echelle territoriale Mutualisation / mise en réseau Promotion / valorisation du territoire Amélioration du cadre de vie Préservation de l'environnement 	Valoriser les ressources et les dynamiques territoriales	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte d'un contexte de réforme des périmètres des EPCI dans la réflexion quand à l'échelle territoriale Impact supracommunal 	1.5/2	/2
ACTION, VIE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Qualification de l'offre du territoire Equilibres territoriaux et complémentarités entre zones urbaines/rurales Accessibilité du projet 	Mailler le territoire pour renforcer son attractivité	<ul style="list-style-type: none"> Chaque critère fait l'objet d'un attendu dans le cahier des charges 	1.5/2	/2
BONUS	Emergence en lien avec l'animation – projet collectif (ex projet émergent du travail des groupes)			2/2	
TOTAL				18/20	/20
REMARQUES					